

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
20	20	12

Date de la séance 21/01/2025
--

Date de la Convocation 06/01/2025

Date d'affichage

N° de délibération 20122304

Objet de la Délibération

Budget : Ouverture des crédits d'investissement 2025 par anticipation au vote du budget primitif 2025

Le vingt un janvier deux mille vingt et cinq à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie de Nanteuil-lès-Meaux, sur une convocation en date du 06/01/2025 en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable par renvoi des articles L.5211-1 et L.5711-1 du même code.

Étaient présents : SARAZIN Régis, DELORME Pierre, GRANDJEAN Etienne, HUDE Emmanuel, PECHARMAN Jean-Luc, BACHMANN Michel, LEAL Marie, ROUQUETTE Marc, ATTALI Didier, COUROYER Pascal, LEMAIRE Denis, VILLETTE Jean.

Excusés : AIREAULT Luc, DUPRE Jean-Pierre, JARDINIER Patrick, LELOUP Julien.

Absents : MESSANT Francis, MARTIN Philipe, POIGNARD Hervé, COURTIER Romain.

M.ATTALI a été désigné en qualité de secrétaire.

LE CONSEIL SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que des ouvertures de crédits d'investissement sont nécessaires pour assurer l'engagement, la liquidation et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025,

CONSIDERANT que l'enveloppe doit être limitée au quart des crédits d'investissement ouverts en 2024, hors reports et remboursement de la dette,

CONSIDERANT que les crédits d'investissement ouvert en 2024, hors reports et remboursements de la dette s'élèvent à 4 700 465.41 euros.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

OUVRE, antérieurement à l'adoption du Budget Primitif 2025, un quart des crédits d'investissement inscrits en 2024, hors reports et remboursement de la dette,

Pour le budget du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux, ces ouvertures de crédits s'élèvent à un montant total de 1 175 116.35 euros dont le détail est le suivant :

CHAPITRE	CREDITS 2024	TOTAL Ouverture des crédits 2025 par anticipation
20 Immobilisations incorporelles	802 978 €	200 744.5€
21 Immobilisations corporelles	530 858.41 €	132 714.6€
23 Immobilisations en cours	3 366 629 €	841 657.25 €
TOTAL GENERAL	4 700 465.41 €	1 175 116.35 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le : _____

et publication ou notification
Le : _____

Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le

ID : 077-257705012-20250121-20122304C-DE



CONSTATE que, conformément à la réglementation susvisée, le montant total des autorisations données ci-dessus représente 25% des crédits globalisés de dépense réelles d'investissement ouverts, hors remboursement du capital de la dette et hors reports, au budget du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux 2024,

INSCRIT les crédits ci-dessus au Budget Primitif du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux pour l'exercice 2025.

Le Président

Régis SARAZIN

